

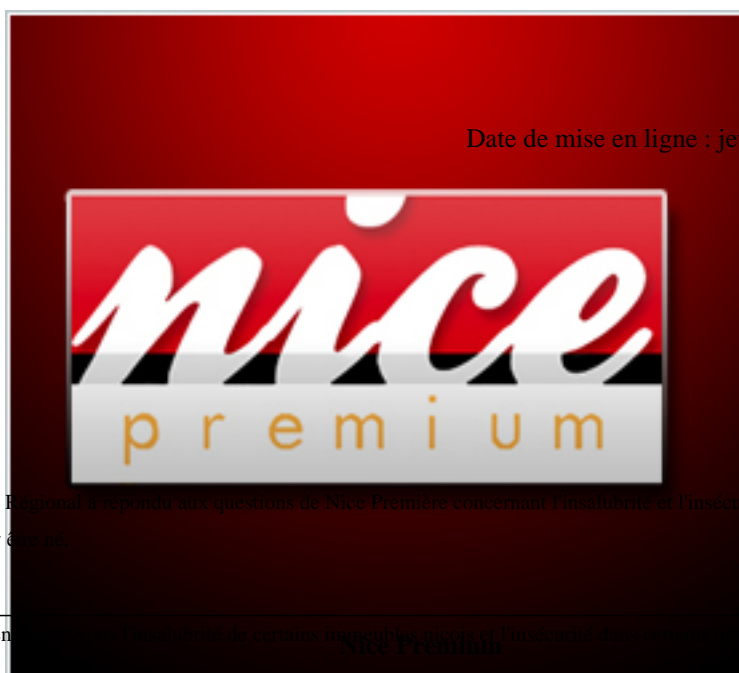
Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Patrick Allemand entre insalubrité et insécurité

- Politique -

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2005



Description :

Le Vice-Président du Conseil Régional a répondu aux questions de Nice Première concernant l'insalubrité et l'insécurité bien trop présentes dans une Ville de Nice qu'il connaît bien pour y remédier.

M. Patrick Allemand, commentez-vous la situation de certains quartiers insalubres et dangereux de la ville ?

Le Vice-Président du Conseil Régional a répondu aux questions de Nice Première concernant l'insalubrité et l'insécurité bien trop présentes dans une Ville de Nice qu'il connaît bien pour y être né.



M. Patrick Allemand, comment jugez-vous l'insalubrité de certains immeubles niçois ?

Dès le 1er septembre, j'ai attiré l'attention du Sénateur Maire et du Préfet sur le danger potentiel de certains immeubles à Nice. Les informations dont je disposais m'ont conduit à le faire.

Madame ESTROSI parle du Vieux Nice, je n'ai pas d'information précise là-dessus. Pour notre part, nous avons identifié 3 secteurs qui représentent la périphérie de la gare SNCF. A l'est de la gare, rue Miron, Lamartine. Au sud, rue d'Italie, rue d'Angleterre. Au Nord la rue Reine Jeanne et alentours.

Mais la réponse que m'a faite J. PEYRAT est bien plus préoccupante. Les visites de contrôle sont quinquennales ! Il peut s'en passer des choses en 5 ans dans les meublés. Sur 209 établissements, il en reste 57 à contrôler. Ce qui est préoccupant c'est le taux d'avis défavorables donnés par la commission de sécurité : 13 sur 22 en 2004, 34 sur 62 en 2005, soit 47 meublés ne remplissent pas les conditions de sécurité à Nice. C'est énorme !

Quelles seraient les solutions pour éviter les drames qui se sont déroulés à Paris ?

Il n'y en a pas 36. Il faut reconquérir le centre ville et confier la gestion de ces immeubles à des bailleurs sociaux. C'est en cours. Mais la responsabilité politique, c'est d'avoir laissé la situation en arriver là.

Dans certains cas, je préconise le relogement immédiat avec prise d'arrêté de péril. Il en va de la sécurité des gens.

Pouvez-vous nous parler du 2 rue de Villeneuve ?

Le 2 rue de Villeneuve présente pour moi ce qu'il y a de plus affligeant et de plus explosif sur la ville. Ce que nous avons vu dans cet immeuble est innommable. L'escalier est en bois, les boîtes aux lettres défoncées, les fils électriques dénudés, des plafonds sont effondrés, des cloisons donnant sur des couloirs éventrés, les portes d'entrées ne ferment plus. Même dans les pires endroits, nous n'avions vu cela.

Et le pire, c'est que la ville de Nice est copropriétaire de cet immeuble. On n'a pas affaire à un marchand de sommeil, mais... à la ville de Nice.

En tant que copropriétaire, elle ne peut ignorer cette situation. Elle aurait dû faire les réparations d'urgence quitte à

les refacturer partiellement sur les autres copropriétaires.

Sa responsabilité politique et morale est engagée. Si demain il y avait un problème, sa responsabilité pénale le serait vraisemblablement.

Et du différend avec Mme Estrosi ?

Je n'ai pas de différend avec Madame ESTROSI. Mais compte tenu du ton sur lequel elle a pris la chose, je lui conseille d'agir vite car je ne compte pas en rester là. Et je le lui ai dit.

Concernant l'OPAM, vous avez réagi à la fermeture des bureaux suite à l'agression d'un agent. Pourquoi ?

Je me devais de le faire en condamnant fermement l'agression dont a été victime la Directrice de l'Habitat de l'OPAM et les agressions qui ont suivi d'ailleurs. Le personnel de l'OPAM travaille dans des conditions difficiles. Il est exposé à la colère des locataires provoquée par des décisions dont ils ne sont que les exécutants.

Ce dérapage montre que la situation est devenue explosive à Nice.

Cette banalisation de la violence dans certains quartiers de la ville va au-delà du problème des squatts. Nous payons aujourd'hui les erreurs du passé et l'absence de réponse rapide des pouvoirs publics face à des demandes touchant généralement à des questions de maintenance et qui demeurent sans réponse pendant des semaines provoquant l'exaspération générale.

Mais la fermeture du siège de l'OPAM et des agences était une mauvaise réponse. Le service public doit rester présent dans les cités. Ces fermetures ne font que renforcer le sentiment d'abandon qui est si répandu au sein des habitants de ces quartiers.

Côté sécurité, avez-vous vu l'émission [« Appels d'urgence » sur TF1](#)

[http://www.nice-premiere.com/article.php3?id_article=68] et qu'en pensez-vous ?

Comme beaucoup de Niçois je crois, j'ai été très choqué par l'émission « Appels d'urgence » diffusée sur TF1.

Il n'est pas question ici de minimiser le problème de l'insécurité à Nice. Je suis d'ailleurs intervenu plusieurs fois pour réclamer plus d'effectifs à la périphérie de Nice. Parce que les gens qui y habitent ont le même droit à la sécurité et à la dignité que les habitants des quartiers résidentiels et ceux du centre-ville. Et parce que la première image qu'ont les touristes qui arrivent à Nice en voiture est celle des Moulins ou celle du Pont Garigliano.

Mais il convient de ne pas accepter un tel traitement fantasmagorique de la ville de Nice, qui serait selon TF1 une « zone de non-endroit ». A ce niveau, on est dans la contrevérité. Pour moi cette émission a gravement nuit à l'image d'une ville qui vit en partie du tourisme, et a stigmatisé par des commentaires humiliants des quartiers entiers. Cela est très regrettable car on n'a pas le droit de jouer ainsi avec les peurs et avec l'image d'une ville qui n'a que trop souffert des représentations grossières qu'on a voulu donner d'elle.

Quelles seraient vos solutions pour améliorer la sécurité à Nice ?

J'ai constitué un groupe de travail sur cette question. Nous avons beaucoup travaillé, beaucoup écouté, des policiers, des travailleurs sociaux, des éducateurs. J'ai désormais une idée très précise de ce qu'il faut proposer.

Je considère que la ville, sans marcher sur les « plates bandes » de la police nationale doit s'impliquer beaucoup plus qu'actuellement, qu'une véritable contractualisation « de terrain » doit voir le jour, avec une redéfinition précise des missions de chacun, à l'issue d'une vraie négociation, bien au-delà des contrats formels actuels qui donnent bonne conscience à tous les signataires sans aller au fond des choses.

Mais je n'en dirai pas plus pour l'instant.

Et enfin, quels sont les projets niçois de Patrick Allemand dans les mois qui suivent ?

Mes projets, ils sont nombreux... Mais les dévoiler dès maintenant leur ferait perdre toute force dans le débat qui s'instaurera en ville dans les mois qui viennent. Alors un peu de patience...